



PARA

PROJET D'APPUI A LA RELANCE
DES ACTIVITÉS **COVID-19**

PROJET D'APPUI A LA RELANCE DES ACTIVITES DES PME DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19 (PARA COVID-19)

TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE
EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION 2022 DU
PROJET D'APPUI A LA RELANCE DES ACTIVITES
(PARA) DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

AMI N° 2/PARA/2022

TABLE DES MATIERES

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II.	OBJECTIFS.....	4
III.	RESULTATS ATTENDUS.....	4
IV.	ACTIVITES DU PROJET.....	5
V.	LA DUREE DE LA MISSION	6
VI.	QUALIFICATION ET EXPERIENCES DU CONSULTANT.....	7
VI.	COMPOSITION DE L'OFFRE DE PRESTATION	6
VII.	DEPOT DES OFFRES.....	6
VIII.	DEPOT DES OFFRES.....	8
IX.	MODE DE PASSATION.....	9

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

De nombreuses PME ivoiriennes font face à des obstacles de diverses natures telles l'accès à la technologie, l'accès aux marchés, la faiblesse des capacités managériales des dirigeants qui limitent leurs capacités à se déployer sur les marchés internationaux.

En vue de lever ces obstacles et favoriser le développement et la diversification des exportations qui sont indispensables à l'atteinte des objectifs de développement du pays, le Gouvernement, avec le soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) déploie des mesures d'appui et de soutien pour aider les entreprises ivoiriennes à accéder aux marchés régionaux et internationaux.

C'est dans cette optique que les financements de l'UE à travers les ressources du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) financé sur le 10ème FED dont la première phase a permis à la CI d'élaborer sa Stratégie Nationale d'Exportation et de créer le Conseil National d'Exportation (CNE).

La phase 2 du PACIR est mise en œuvre dans le contexte de l'entrée en vigueur de la première phase de démantèlement des tarifs relatives à l'Accord de Partenariat Economique (APE). Le PACIR 2 prévoit d'apporter un appui à la mise à niveau et à l'accompagnement des PME en termes de modernisation des systèmes de production, d'exploitation et de commercialisation de produits de qualité pouvant être échangés sur le marché régional et international. Il vise également à renforcer les organisations intermédiaires de l'écosystème des PME en vue de renforcer leur résilience. L'apparition de la pandémie de la COVID19 au début de l'année 2020 et ses effets néfastes sur toutes les économies de la planète et davantage sur les moins résilientes comme celle de la Côte d'Ivoire rendent plus que pertinentes les interventions prévues par le PACIR2.

A l'instar de nombreux autres pays, et en vue d'atténuer l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19 sur les activités économiques et les populations, le Gouvernement ivoirien a adopté le Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME COVID-19) doté d'un montant de 150 milliards de F CFA.

Le FSPME a été créé par l'ordonnance n°2020-384 du 15 avril 2020 avec pour objectif d'apporter (i) un appui financier aux PME dont l'activité est impactée par la crise liée à la pandémie de la COVID-19 et ; (ii) de proposer et mettre en œuvre à travers des mécanismes, des programmes et projets pouvant impulser une dynamique de développement durable des PME.

Cependant, l'opérationnalisation du FSPME a révélé un défaut de structuration de nombreuses PME soumissionnaires au Fonds. L'Agence Côte d'Ivoire PME, désignée par le Gouvernement pour en assurer le Secrétariat Exécutif, en coopération avec l'UE, a dans le cadre de l'appui direct du PACIR2 initié le projet intitulé « Projet d'Appui à la Relance des Activités des PME dans le contexte de la COVID-19. (PARA COVID-19) ».

Le PARA-COVID19 s'inscrit globalement dans les initiatives entreprises pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire de la Côte d'Ivoire avec l'Union Européenne, premier marché des exportations de la Côte d'Ivoire (40%). Il s'inscrit par ailleurs dans la dynamique du Plan Européen d'Investissement en contribuant à l'amélioration des performances des entreprises exportatrices ivoiriennes à travers le renforcement de la compétitivité des produits ivoiriens à l'échelle internationale.

Par ailleurs, ce projet vise, au-delà de l'appui aux PME pour faciliter la constitution de leurs dossiers de demande de financement au niveau du FSPME, un accompagnement post-financement des PME en vue de relancer leurs activités. Ainsi, l'Agence CI PME a élaboré un plan de communication afin d'assurer la visibilité du projet et informer les parties prenantes des activités du projet.

Les présents termes de références sont rédigés en vue de recruter un consultant pour assurer sa mise en œuvre.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal vise à mettre en œuvre le plan de communication dans le cadre du Projet d'Appui à la Relance des Activités (PARA) dans le contexte de la Covid -19. De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ Assurer de façon continue la visibilité du projet ;
- ✓ Organiser la communication en amont et en aval relativement à chaque activité du projet ;
- ✓ Assurer la diffusion auprès de la cible de toutes les informations relatives au projet ;
- ✓ Evaluer les métriques quantitatifs et qualitatifs de la cible du projet.
- ✓ Sensibiliser les bénéficiaires potentiels sur les mécanismes de soumission aux activités du projet ;
- ✓ Sensibiliser les bénéficiaires sur les résultats escomptés du projet mais également du potentiel important qui leur est offert
- ✓ Fournir en continue des réponses aux attentes du public cible en lien avec le projet ;

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ La visibilité est assurée de façon continue ;
- ✓ La communication en amont et en aval relativement à chaque activité du projet est organisée ;
- ✓ La diffusion auprès de la cible de toutes les informations relatives au projet est assurée ;
- ✓ Les métriques quantitatifs et qualitatifs de la cible du projet sont évalués ;
- ✓ Les bénéficiaires potentiels sont sensibilisés sur les mécanismes de soumission aux activités du projet ;
- ✓ Les bénéficiaires sont sensibilisés sur les résultats escomptés du projet mais également du potentiel important qui leur est offert
- ✓ Les réponses aux attentes du public cible sont fournies en continu.

IV. ACTIVITES DU PROJET

Le plan de communication et de visibilité comporte les activités suivantes :

- ✓ Activité 01 : Assurer la visibilité des fonds alloués au projet par l'UE
- ✓ Activité 02 : Couverture de l'atelier de restitution de l'étude Baseline sur le développement d'un SIM au profit de la filière mangue ;
- ✓ Activité 03 : Production documentaire (Vidéo, spots, photo) sur les activités du projet et diffusion via 03 sites internet à fort audience, les pages digitales de l'Agence CI PME et 01 chaîne de télévision nationale ;
- ✓ Activité 04 : Diffuser les appels à candidature pour le recrutement des prestataires du projet ;
- ✓ Activité 05 : Couvrir les 02 ateliers de sensibilisation des acteurs de la filière mangue et assurer la diffusion via 02 chaînes de télévision, 05 journaux et 03 sites internet ;
- ✓ Activité 06 : Couverture de l'atelier de fin d'activité de l'année 2022.

V. LA DUREE DE LA MISSION

Le délai global d'exécution de la mission est de 08 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Ce délai ne prend pas en compte les délais de recrutement du consultant.

VI. QUALIFICATION ET EXPERIENCES DU CONSULTANT

Le consultant devra :

❖ Qualification du consultant

- Être une firme légalement constitué ;
- Justifier d'au moins deux expériences dans le déroulement de plan communication institutionnelle et ou de programme/projet ;
- Être capable de conduire dans les délais impartis l'ensemble des prestations définies dans les présents termes de référence ;

❖ Qualification de l'équipe du consultant (Firme)

DÉSIGNATION	FORMATION	EXPÉRIENCE GÉNÉRALE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE	EXPERIENCE DE LA REGION ET DE LA LANGUE
Chef de mission Expert en marketing et communication	(BAC + 4/5) en marketing et communication	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de la communication institutionnelle	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions en communication institutionnelle. Une (1) Expérience dans la communication institutionnelle dans le cadre de programme / projet	Avoir une bonne connaissance de L'environnement des PME Ivoiriennes et de la langue française.
Expert communication digitale/audio- visuelle	(BAC + 4/5) en marketing et communication option web / audio-visuelle	Avoir au moins sept (5) années d'expérience dans le domaine de la communication digitale et/ou télé	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en communication digitale dans le cadre de projet/programme Une (1) Expérience dans la communication audio - visuelle sur un programme / projet	Avoir une bonne connaissance de l'environnement des PME ivoiriennes et de la langue française.
Infographe	(BAC + 3/4) en infographie	Avoir au moins sept (5) années d'expérience dans le domaine de l'infographie	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en infographie dans le cadre de projet / programme Une (1) Expérience dans la photographie	Avoir une bonne connaissance de L'environnement des PME Ivoiriennes et de la langue française.

VII. COMPOSITION DE L'OFFRE DE PRESTATION

L'offre de prestation devra comprendre une proposition technique et une proposition financière, soumise dans deux (02) enveloppes séparées :

- La proposition technique devra comprendre

- Une lettre de proposition signée et cachetée par le représentant dûment habilité du consultant ;
- Les pièces administratives : (i) le registre de commerce ; (ii) la déclaration fiscale d'existence ;
- Les justificatifs de l'expérience du consultant ;
- Un pouvoir de soumission dûment signé par le représentant dûment habilité du consultant ;
- Les CV signé, copie des diplômes et certificat de de travail de chacun de(s) experts proposés ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche du consultant pour le déroulement de la mission ;
- Une attestation bancaire dûment signé par la banque.

- La proposition financière

Le consultant devra proposer une offre financière dans une enveloppe séparée.

- Lettre de soumission ;
- Bordereau des couts unitaires ;
- Devis quantitatif et estimatif ;

VIII. DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être rédigées en français et envoyées sous pli fermé en deux (02) enveloppes séparées portant chacune les mentions suivantes :

Enveloppe 1 : « Proposition technique pour la mise en œuvre du plan de communication du Projet d'Appui à la Relance des Activités (PARA) dans le contexte de la COVI -19 ».

Enveloppe 2 : « Proposition financière pour la mise en œuvre du plan de communication du Projet d'Appui à la Relance des Activités (PARA) dans le contexte de la COVI -19 ».

IX. MODE DE PASSATION

La sélection fondée sur la qualification technique et le coût (**SFQC**) est retenue dans le cadre de ce présent appel à concurrence.

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la République de Côte d'Ivoire.

NB : les propositions techniques et financières seront ouvertes en séance publique.

- 1- **Les propositions techniques seront ouvertes, évaluées et classées par ordre de mérites. Seules les offres financières des meilleurs profils seront analysées ;**

2- Seules les offres financières des consultants ayant obtenus une note technique supérieure (issu de l'analyse de la proposition technique) supérieure à 85/100 seront analysées.

*Les offres devront être adressées au Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire PME et parvenir sous pli fermé, en trois (3) exemplaires (1 original + 2copies) portant l'inscription : « **Recrutement d'un consultant pour la mise en œuvre du plan de communication du Projet d'Appui à la Relance des Activités (PARA) dans le contexte de la COVI -19** » et déposées à l'Agence Côte d'Ivoire PME Riviera Attoban (Cocody, Abidjan) à 100 m en contrebas de l'Espace Médical Attoban, adresse : 01 BP 2941 Abidjan 01 Tel : + 225 20 00 12 28 / +225 66 50 20 21 au plus tard le **mercredi 16 mars 2022** à 10 heures 00 minutes*

Les consultants qui souhaiteraient obtenir des informations peuvent s'adresser au Service des passation de marché de l'Agence les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h 17h aux contacts suivants : Tél : (+225) 20 00 12 28 ou l'adresse : projectprocurement@agencecipme.ci

Les offres reçues feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet.

*L'ouverture des plis aura lieu le **mercredi 16 mars 2022** à 10 heures 30 minutes à la salle de réunion de l'Agence en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.*

ANNEXE 1 : GRILLE D'EVALUATION

ITEM	CRITERES	NOTE
	Un (1) Chef de mission, Expert en marketing et communication	45
	Formation et Expériences Générales	10
	Etre Titulaire d'un diplôme de Bac + 4/5 en marketing et communication <i>(Les pts sont accordés si le diplôme est fourni sinon zéro)</i>	3
	Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans le domaine de la communication institutionnelle <i>(Les pts sont accordés si le CV, rédigé en français est cohérent, signé par l'intéressé et le responsable du de la firme)</i>	7
(i)	Expériences Spécifiques	25
	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions avérées en communication institutionnelle <i>(5 pts par mission avec un plafond de 15 pts)</i>	15
	Avoir réalisé au moins une (1) Expérience avérées dans la communication institutionnelle dans le cadre de programme / projet <i>(2,5 Pts par expérience avec un plafond de 7 pts)</i>	7
	Avoir réalisé au moins une expérience dans le domaine de l'environnement des PME <i>(1 Pt par expérience avec un plafond de 3 pts)</i>	3
	Une (1) Expert communication digitale/audio-visuelle	30
	Formation et Expériences Générales	10
	Être titulaire d'un Diplôme de niveau Bac+ 4/5 en marketing et communication option web /audio-visuelle <i>(Les pts sont accordés si le diplôme est fourni sinon zéro)</i>	3
	Avoir au moins sept (5) années d'expérience dans le domaine de la communication digitale et/ou télé; <i>(Les pts sont accordés si le CV, rédigé en français est cohérent, signé par l'intéressé et le responsable du de la firme)</i>	7
(ii)	Expériences Spécifiques	20
	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en communication digitale dans le cadre de projet/programme; <i>(2,5 pts par projet/programme avec un plafond de 10 pts)</i>	10
	Avoir réalisé au moins une (1) Expérience dans la communication audio - visuelle sur un programme / projet <i>(2,5 pts par projet/programme avec un plafond de 7 pts)</i>	7
	Avoir réalisé au moins une expérience dans le domaine de l'environnement des PME <i>(1 Pt par expérience avec un plafond de 3 pts)</i>	3
	Un(e) Expert en infographie	25
	Formation et Expériences Générales	10
	Être titulaire d'un Diplôme de niveau Bac+ 4/5 en infographie <i>(Les pts sont accordés si le diplôme est fourni sinon zéro)</i>	3
	Avoir au moins sept (5) années d'expérience dans le domaine de l'infographie <i>(Les pts sont accordés si le CV, rédigé en français est cohérent, signé par l'intéressé et le responsable du de la firme)</i>	7
(iii)	Expériences Spécifiques	15
	Avoir réalisé au moins deux (2) missions en infographie dans le cadre de projet / programme <i>(2,5 pts par projet/programme avec un plafond de 7 pts)</i>	7
	Avoir réalisé au moins (1) dans la photographie dans le cadre de projet /programme <i>(2,5 pts par projet/programme avec un plafond de 5 pts)</i>	5
	Avoir réalisé au moins une expérience dans le domaine de l'environnement des PME <i>(1 Pt par expérience avec un plafond de 3 pts)</i>	3
Total Général		100

ANNEXE 2 : POUVOIR HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(Entête du soumissionnaire)

POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(A remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné M/Mme (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui donne procuration)
donne pouvoir à (Insérer nom et prénoms et fonction de la personne qui déclare avoir procuration) pour
signer tout document concernant (Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise) dans le cadre de l'appel
d'offres (Insérer le numéro de l'appel d'offres) relatif à (Insérer l'objet de l'appel d'offres)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (date en toutes lettres)

Signature de la personne qui donne procuration

Cachet de l'entreprise de la personne qui donne procuration

NB : le pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigée sur papier avec entête de l'entreprise pour être valable. Les signature et cachet ne doivent pas être détachés du texte

ANNEXE 3 : LETTRE DE SOUMISSION

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

AAO numéro : **AMI N°2/PARA/2022**

À : *[insérer le nom complet de l'Autorité contractante]*

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le dossier d'appel d'offres, et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à fournir conformément aux clause du dossier dans un délai de (Insérer le délai de livraison) Jours.
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de : *[insérer le prix total de l'offre en lettres et en chiffres, en indiquant les monnaies et montants correspondants à ces monnaies]*, toutes taxes applicables comprises ;
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
[indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, et le (ou les) article(s) du (ou des) bordereau(x) des prix au(x)quel(s) ils s'appliquent]
[indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Instructions aux Candidats.
- g) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- h) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'à la signature de la lettre de marché formellement établie et signée.
- i) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre évaluée la moins- disante, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la qualité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ jour de *[Insérer la date de signature]*